

Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

## Un patrimoine à sauver



Les maisons paysannes sont-elles encore un patrimoine commun ?



Le Dischel-Loch : cet inconnu...



"S'Blättel" est le bulletin édité par l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne.



ASMA  
BP 90032  
67270 HOCHFELDEN

L'ASMA est relais local de l'association

**maisons  
paysannes  
de france**

**Contributeurs** : Jean-Christophe Brua, Rémy Claden, Denis Elbel, Marc Grodwohl, Benoît Josseume, Clémentine Josseume, Charles-Henri Rilliard, Barbara Schlupf

**Photographies** : Rémy Claden, Denis Elbel, Marc Grodwohl, Greg Hartmann, Benoît Josseume, Clémentine Josseume, Charles-Henri Rilliard

**Conception & mise en page** : Greg Hartmann

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.  
Toute reproduction d'articles ou de documents publiés dans le bulletin est soumise à une autorisation préalable de l'ASMA.

Tirage : 1200 exemplaires

ISSN en cours

[www.asma.fr](http://www.asma.fr)

## Sommaire

Un bilan positif.....	3
Le Dischel-Loch : cet inconnu.....	5
Un mystérieux linteau.....	7
Grâce à l'ASMA, le presbytère de Burbach fête ses 418 ans.....	9
Quatzenheim, une commune pas comme les autres.....	12
Les maisons paysannes sont-elles encore notre patrimoine commun?..	13
Nous sommes tous malades.....	14
Du vandalisme ordinaire.....	16
Maisons en danger, état des lieux et perspectives.....	18
Remplacer les palançons d'un plafond ou l'art de manier un départoir.....	22
Plaidoyer pour le petit patrimoine.....	24
Maisons primées 2015.....	25
Stàmmtisch.....	29
Stages & formations.....	30
Qui sommes-nous?.....	31

Envie de réagir, de nous proposer un article, des photos pour la prochaine édition?

Contactez-nous à : [blattel@asma.fr](mailto:blattel@asma.fr)

**Menuiserie SEENÉ**  SAS

38 place des Sapins  
67330 Uttwiller



☎ 03 88 70 79 00  
[www.menuiserieseené.com](http://www.menuiserieseené.com)

Entreprise de crépissage et de Ravalement  
Membre de la Guilde des Métiers de la Chaux



11, rue de Brest  
67100 STRASBOURG  
Tél. 03 88 39 71 10  
Fax 03 88 39 18 88  
Site : [www.bisceglia.fr](http://www.bisceglia.fr)

Enduits à la chaux et traditionnel  
Peinture - Terrazzo - Terra Unica  
Simili pierre - Granito - Carrelage

## Tuilerie de Niderviller



Tuiles plates finies main - Lisses - émaillées - toutes dimensions et leurs accessoires

Copies d'ancien - Pièces à façon

Briques de parement - Plaquettes - Tomettes - etc...



5 rue de la tuilerie  
57565 Niderviller

[tuileriedeniderviller.com](http://tuileriedeniderviller.com)  
0387038190-0632681173

## Eco'Gommage de l'Est



Sablage  
Aérogommage  
Hydrogommage  
Vapeur sèche

Décapage - Rénovation - Nettoyage

06 06 42 17 32  
[contact@eco-gommage.fr](mailto:contact@eco-gommage.fr)  
[www.eco-gommage.fr](http://www.eco-gommage.fr)

# Un bilan positif

Un peu simpliste, comme titre d'éditorial. Un tantinet prétentieux aussi, peut-être. Mais, au beau milieu des tempêtes, des bruits des poutres qui craquent sous les dents des bulldozers et autres boiseries qui crépitent sur un feu de chantier, les bénévoles de l'ASMA ont besoin d'être rappelés à une réalité beaucoup plus apaisante ; grâce à eux, et essentiellement à eux, la situation de la maison alsacienne évolue dans un sens encourageant.

Les sceptiques, et on les comprend, auront une longue liste de démolitions lamentables à faire valoir pour venir pondérer cet enthousiasme que l'on pourrait juger candide. Le Sundgau s'est récemment illustré par un saccage hallucinant de son patrimoine, notamment à Brunstatt mais aussi à Wolschwiller et Buschwiller, pour ne citer que les champions du genre. Un peu partout ailleurs, dans le Ried, en périphérie strasbourgeoise, à Benfeld, à Brumath, à Weyersheim, et même en Outre-Forêt ou en Alsace Bossue, nous avons eu à déplorer des destructions ou des projets très inquiétants.

Le plus choquant, ce sont sûrement ces municipalités qui, à l'heure du « développement durable », détruisent des maisons qui sont l'incarnation même de la durabilité. 200 ans à 300 ans, voire 400 ans, et même 500 ans... Les maisons alsaciennes ont traversé les époques et pourtant elles tombent aujourd'hui sous les coups de bulldozers au nom d'un pseudo-hygiénisme qui met en exergue un problème identitaire grave. Il faut faire « süfer » en Alsace!

Et comme de nombreux Alsaciens, à commencer par les membres des équipes municipales, n'ont plus la connaissance du bâti traditionnel, ils voient ces vieilles maisons comme de potentiels espaces de parkings et de macadam rutilant ornés de quelques bacs à fleurs. Ici, on supprime une maison ancienne pour élargir une voirie sur laquelle apparaîtront ensuite des ralentisseurs payés avec nos impôts et les subventions des collectivités. Là, on rase un bâtiment pluri-centenaire à côté de la mairie car il faut bien se garer. Dans le meilleur des cas, on remplace au moins la maison par un bloc de béton. Ce sera juste une verrue de plus. D'ailleurs, dans certaines communes, comme à Ingwiller, à force d'avoir construit des verrues ce sont les maisons anciennes qui commencent à jurer dans le paysage urbain ! Oui, ne nous voilons pas la face, c'est un vrai naufrage culturel.



Mais, tout cela, ce constat pessimiste, est-ce une nouveauté ? Malheureusement, non. Feu notre ancien Président et co-fondateur Hubert d'Andlau parlait déjà d'environ 400 maisons par an dans le *Blättel* de 1994.



La véritable nouveauté, et pas des moindres, c'est qu'aujourd'hui, à l'ASMA, nous sauvons concrètement des maisons. Bien sûr, il y a des échecs. Et il y en aura encore. Mais là n'est pas l'essentiel. Nous en sauvons, des maisons ! Et pas n'importe lesquelles... Sans l'ASMA, la grande demeure d'Entzheim de 1818 aurait tout bonnement disparu. A Schwindratzheim, il y aurait un immeuble au 24 rue de la Zorn à la place d'une maison du XVIII<sup>e</sup> siècle. A Quatzenheim, ratiboisée, la maison rue des Seigneurs ! A Gimbrett, il y aurait un garage à la place d'une superbe maison. Et aux marges de l'Alsace, à Eguelshardt, un des derniers corps de ferme à pans de bois aurait été rasé pour cause de présence de « mites ». Sans l'ASMA, ces cinq maisons auraient carrément disparu du paysage. Et il y en a d'autres, qu'on ne peut pas citer pour des raisons que les intéressés des différents dossiers connaissent. Souvent, un sauvetage, c'est avec les moyens du bord et les méthodes du moment.

Cette nouveauté, c'est l'autre réalité. Celle qu'il faut regarder. Notre partie émergée de l'iceberg. La nôtre, qui ne doit rien à personne et rarement aux politiques. Nous n'avons presque aucune législation sur laquelle nous appuyer. Or commencer par soumettre à autorisation toute démolition d'un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle ou antérieur serait une réforme simple et de bon sens qui permettrait déjà d'éradiquer les démolitions les plus graves. Les aides allouées pour la restauration, quant à elles, ont quasiment disparu.

L'Association vit depuis ses débuts grâce aux cotisations et aux dons. Aucune subvention. Une indépendance totale. Mais nos bénévoles sont là, ils bossent, ils produisent du concret, du réel. Quand il le faut, nous allons à la confrontation. C'est le pot de

terre contre le pot de fer. Peu importe. Nous gagnons, parfois. Et cela se sait. Les communes, promoteurs et autres architectes mal avisés savent désormais que notre Association est déterminée à se battre jusqu'au bout pour défendre ce patrimoine dont nous sommes des dépositaires. Journaux, télévision, radios, Internet, Facebook, l'information de notre détermination circule. Ses effets intangibles sont beaucoup plus larges qu'on ne l'imagine.

Et puis chaque mois, voire plus souvent encore, l'ASMA poursuit l'heureuse initiative des *Stämmtisch*. Nous continuons d'ailleurs à développer le réseau des architectes-conseils bénévoles, système très spécifique à l'ASMA et véritable plus-value pour l'Association. A ce titre, il convient de saluer le travail de nos prédécesseurs, auxquels nous emboîtons le pas et qui depuis plus de quarante ans maintenant ont rendu possible nos actuelles réussites. Un propriétaire bien conseillé dans sa restauration c'est également une maison sauvée, épargnée par le crépis ciment, la peinture plastique, le pvc et autres tuiles mécaniques tout simplement moches. Nos architectes, c'est une belle part de notre légitimité et nous pouvons les remercier vivement pour leur engagement à nos côtés.

Aujourd'hui, nous faisons grandir l'Association, dans l'intérêt du patrimoine alsacien. Nous avons plus que doublé nos adhérents en l'espace de deux ans. Un vent de jeunesse souffle sur l'ASMA, preuve en est que notre architecture traditionnelle aura un bel avenir si nous savons donner aux nouvelles générations les moyens de restaurer son patrimoine. Le besoin de simplicité, d'authenticité, mais aussi l'auto-construction, l'envie de mettre la main à la pâte et de faire des économies, plaident pour les maisons anciennes. Leur coût d'acquisition est d'ailleurs généralement beaucoup plus faible que les maisons standardisées qui gâchent la beauté de nos villages. Nos *Stämmtisch*, tant dans le Haut-Rhin que le Bas-Rhin, sont bondés. Leurs animateurs font un travail exceptionnel de régularité. La page Facebook atteint presque 4 000 fans, soit environ quatre par village ! Les stages affichent complet et sont variés ! Régulièrement, nous répandons la bonne parole lors de manifestations et autres animations ! Pour une Association composée exclusivement de bénévoles, nous pouvons être fiers de nous. Alors, certes, la maison ancienne n'est pas encore redevenue « tendance », mais elle en prend assurément le chemin.



Et puisqu'il ne faut plus compter aujourd'hui sur l'Etat, c'est cette nouvelle génération qui fera basculer la situation et rendra intolérable le fait d'arracher des maisons anciennes au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est cette génération qui fera comprendre qu'au contraire, la maison du XXI<sup>e</sup> siècle, elle est faite de matériaux sains et locaux, exactement comme nos maisons anciennes, pleines de bon sens !

Rançon du succès, pour ainsi dire, l'ASMA est aujourd'hui contactée par des communes qui sollicitent notre aide pour les conseiller dans le cadre de leur document d'urbanisme. Les anciens Plan d'Occupation des Sols (POS) ont dû obligatoirement être transformés en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces mêmes PLU se transforment aujourd'hui en PLU Intercommunaux (PLUI), censés devenir la règle à partir de 2017. Ces documents complexes qui réglementent les aménagements au sein des villages sont souvent la clef d'une bonne politique de protection du patrimoine. Ainsi, à Lembach, depuis déjà 20 ans, il est tout simplement

impossible de détruire une maison ancienne désignée digne d'intérêt lors d'un inventaire de la commune, intégré au document d'urbanisme.

Il est toujours possible de protéger très concrètement les bâtiments anciens dans les nouveaux documents d'urbanisme. En pratique, l'ASMA a notamment conseillé la commune de Quatzenheim avec pour résultat un fastidieux travail d'inventaire. Ce sont désormais d'autres communes à travers toute l'Alsace avec qui nous sommes en contact comme Froeschwiller, Wittisheim ou encore Magstatt-le-Haut.

Ces nouvelles sont réjouissantes et confirment la crédibilité de l'Association comme organe d'expertise mais aussi et surtout comme interlocuteur constructif. Mais, à l'évidence, nous manquons de moyens humains et financiers pour réaliser une telle tâche en amont. Nous manquons encore de nombreux outils pour affronter ces projets plus vastes, même si le travail de pédagogie en amont est la clef de notre réussite. Nous pouvons conseiller mais nous ne pourrions pas systématiser un tel travail, qui dépasse largement le cadre du bénévolat.

Il faudra rester modeste et faire les choses petit à petit afin de conserver nos énergies fraîches et nos esprits alertes pour les prochaines aventures !

Nos souhaits pour cette année ? Préserver cet enthousiasme, garder cette énergie, continuer à avancer. Développer nos *Stämmtisch* dans le Haut-Rhin, renforcer notre réseau de Sentinelles, proposer des outils

en amont à destination des collectivités, remettre au goût du jour nos supports de communication...

Afin que notre Association, devenue aujourd'hui un acteur incontournable de la préservation du patrimoine en Alsace, puisse continuer à offrir à ses membres investis une structure dans laquelle ils puissent s'épanouir en poursuivant le but qui est le sien.

C'est donc l'occasion de lancer un appel à nos nombreux adhérents et sympathisants ; si vous en avez l'envie, si cela vous démange, franchissez le cap et devenez membre actif. Engagez-vous à la mesure de vos moyens et selon les sujets qui vous tiennent à cœur. Vous pouvez aussi simplement donner un coup de main ponctuellement. Nous avons besoin de vous.

Le moment est venu de se retourner et constater le travail accompli. Prenons un peu de recul. Bravo à tous, on a fait du bon boulot.

*Les membres du Bureau de l'ASMA*

# Le Dischel-Loch : cet inconnu...

Denis Elbel



*Alors, de quoi s'agit-il ?*

Le *Dischel-Loch* se présente sous la forme d'une grosse pierre de taille insérée en partie basse du mur arrière d'une grange ou d'un *Schopf*, pour y ménager une ouverture (*s'Loch*) permettant d'y faire passer le timon (*d'Dischel*) d'un chariot ; ces ouvertures sont souvent groupées par deux ou trois, et sont implantées à environ un mètre du sol.

*Quel est leur usage ?*

Les fermes du Lochersberg utilisaient de grands chariots à deux essieux, tirés par deux chevaux, et donc équipés d'un long timon central fixe : au moment des récoltes, lorsque l'orage menaçait, il fallait pouvoir mettre rapidement à l'abri le chariot et son chargement de blé ou de foin. Le *Dischel-Loch* permettait, une fois les chevaux dételés, de pousser le chariot jusqu'au fond de la grange, puisque le timon pouvait passer au travers du mur ; il dépassait alors dans le jardin ou le verger.

**O**n le croise au détour des grandes fermes du Lochersberg, mais la plupart des gens ignorent ce pour quoi il a été conçu ; le *Dischel-Loch* est le plus souvent pris pour un œil-de-bœuf, voire un simple trou d'aération.

Par ailleurs, il semble totalement inconnu dans les autres régions d'Alsace, en particulier dans le Pays de Hanau et dans le Sundgau, régions pourtant bien mieux préservées que le Lochersberg.



Ma mère, née en 1923, se rappelle bien de cette manœuvre tout à fait courante avant l'arrivée des tracteurs. Le *Schopf* de la ferme familiale à Lleinfrankenheim est équipé de trois de ces « trous à timons », ce qui permettait de ranger plusieurs chariots côte à côte.

Que l'usage de ce dispositif soit inconnu outre-Vosges n'est pas

surprenant. En effet, dans le monde latin, le transport de marchandises se faisait traditionnellement par tombereaux : ces charrettes à un seul essieu étaient courtes et attelées à un seul cheval : il n'y avait donc pas de timon, mais un brancard, et le petit gabarit de ces charrettes permettait de les garer facilement.



Chariot à deux essieux et timon

Dans le monde germanique, on utilisait essentiellement les chariots à deux essieux équipés d'un timon central ; l'usage du « *Deichselloch* » devait être répandu, puisqu'on en trouve la définition dans les vieux dictionnaires du Palatinat ou de Hesse : « *Loch in der hinteren Scheunenwand durch das die Deichsel hindurchgeschoben wurde* »[1].



On trouve même dans le droit germanique une loi, « *das Deichselrecht* », qui en règlementait l'usage lorsque la parcelle de

l'autre côté du mur appartenait à un voisin : dans ce cas, le voisin avait le droit d'utiliser le mur de la grange pour y entreposer ou y suspendre échelles, roues et autres outils à l'abri de la pluie sous le débord de toiture.

Les images de Dischelloch illustrant cet article ont été prises à Truchtersheim, Schnersheim, Lleinfrankenheim et Gimbrett [2] – seul cas, à ma connaissance, d'implantation dans un mur en colombages.



*L'amorce de perçage triangulaire et le trou dans le poteau attestent que le bois a été transporté par flottage. Ces trous permettaient la passage des liens pour confectionner les radeaux de troncs à transporter.*

J'imagine qu'il y en a ailleurs, et pas uniquement dans le seul Lochersberg ; je suis preneur de toute information à ce sujet, par mail à : [contact@asma.fr](mailto:contact@asma.fr)

[1] " Orifice dans le mur arrière de la grange permettant au timon de le traverser "  
 [2] NDLR : Grange actuellement menacée de démolition pour faire place à un garage...

# Un mystérieux linteau

Benoît Josseaume



Il aura fallu près de quarante années de recherches, une mobilisation internationale (des Brésiliens se sont penchés sur la question !) et la circonspection des plus éminents spécialistes de l'ASMA pour répondre à cette question : *mais que signifie donc le charabia sur le linteau de la porte d'entrée du 30 rue Circulaire à Limersheim ?*

Avec le recul et puisque nous avons désormais la réponse, voici, pour repartir sur de bonnes bases, l'exacte suite de lettres qu'il fallait identifier au départ : « IMIEAOSRSUIESABH ».

Il n'était en effet pas évident de savoir si les deux espèces de H de part et d'autre du cartouche étaient simplement décoratifs. Il fallait aussi voir un « U » à la place de ce qui ressemble à un « V ».

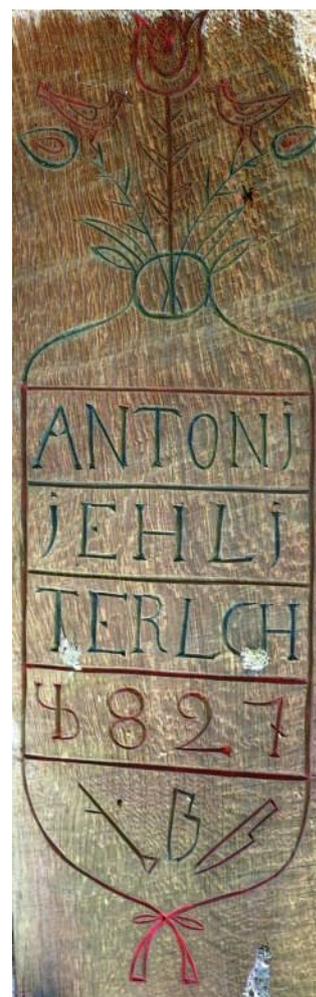
Je conseille à ceux qui n'ont pas suivi le débat et son issue sur Internet d'observer le linteau à la lueur de ces informations et de chercher le sens caché avant de lire les explications suivantes.

Les maisons alsaciennes regorgent généralement d'inscriptions de toutes sortes ; sur les poteaux corniers, les linteaux de portes de logis ou de grange, les piliers, les allèges de fenêtres... La plupart de ces inscriptions, quand elles n'ont pas trop été usées par le temps ou maltraitées de la main de l'homme, sont aisément déchiffrables dès lors que l'on prend en considération que nos ancêtres n'étaient guère des « littéraires ». Ils écrivaient généralement de manière phonétique.

Le 30 rue Circulaire à Limersheim illustre bien ce rituel des inscriptions :

- le poteau cornier daté de 1816 et partiellement effacé (nouveau challenge à venir) comporte notamment une couronne et des fleurs de lys. En cette période de Restauration, la Révolution n'est plus très « tendance » ;
- la grange dans la continuité du logis possède une inscription avec les noms des bâtisseurs dans une belle polychromie d'origine. Le cartouche se referme avec un « nœud de Limersheim » typique (merci à Jean-Claude Luhn, Président du Parc de Reichstett) que l'on retrouve aussi inscrit au pochoir sur des sacs de grains du village ;
- le linteau de la porte d'entrée, celui qui nous intéresse, comporte une inscription toute en large gravée dans le chêne et bien

lisible, insérée dans un cartouche. Ce qui est amusant, c'est que personne n'a jamais été capable de dire avec certitude ce que cette suite de lettres inintelligibles signifiait.



L'inscription de la grange

Ayant grandi en ces lieux, j'ai toujours été fasciné par la dimension ésotérique que cette modeste inscription donnait à l'entrée de ma maison. Il était confortable de se satisfaire de l'hypothèse de mes parents, qui soutenaient que le plus probable

était qu'il s'agisse des initiales des bâtisseurs. C'était une hypothèse plausible, mais fragile. Dès lors, il était plaisant d'entourer cette inscription d'une aura de mystère.

Et puis, face au succès de la page Facebook de l'Association animée par mon épouse Clémentine, l'idée est venue de solliciter les internautes pour qu'ils s'arrachent les cheveux. J'ai moi-même également reposé les choses à plat, devenant le porte-étendard d'une « théorie latiniste » suite à une inscription similaire en latin vue sur un linteau de porte du restaurant Les Marronniers à Stutzheim. Ne comprenant rien au latin, je me confortais dans cet écueil !

Beaucoup d'autres pistes ont été ébauchées, alimentant les hypothèses d'un possible code d'accès vers une porte des étoiles. Certains se sont arrêtés au nom du village (« Limersheim »), d'autres y ont lu des inscriptions (« In meinem Haus ruhe ich ab »), mais les plus imaginatifs auront pu y voir l'évocation d'un palindrome latin appelé « carré sator ».

Pour ma part, j'aurais bien aimé aussi que ce soit un indice pour trouver le trésor de la maison. En tous les cas, l'idée des initiales des bâtisseurs s'estompait, d'autant qu'on ne retrouvait pas de relation avec les noms présents sur le poteau de la grange.

Malgré les excentricités, la plupart des réflexions s'orientaient vers une inscription religieuse puisque ce sont les plus répandues. Et quel meilleur endroit que le seuil de la porte d'entrée pour marquer la protection divine ? Cela est plutôt courant en Alsace. Limersheim est un village catholique. Cela nous avance néanmoins peu puisqu'on ne distingue aucun nom biblique dans cette inscription... à moins que...

Alors que des dizaines de personnes avaient séché sur Facebook et que des amis latinistes en perdaient leur latin, le « Salut » est venu de Patrick Bertrand, architecte-conseil dans l'association. Par une sacrée gymnastique des méninges et un simple coloriage, il avait mis en lumière ce qui aurait dû être évident. IESUSH-MARIA-IOSEB étaient entrelacés pour former un assemblage de lettres uniquement saisissable par les initiés. Jésus, Marie, Joseph, on notera avec amusement que cette écriture phonétique n'est pas très catholique !



Voilà donc le mystère résolu. Je ne peux m'empêcher de m'imaginer les propriétaires, il y a 200 ans, discuter de leur inscription ; était-ce une initiative foncièrement pieuse destinée aux initiés ou n'était-ce pas aussi et avant tout un trait d'humour

à partager avec les visiteurs d'un jour ? Il est également possible que l'inscription fut en fait polychrome et donc aisée à lire, le but étant alors ostentatoirement de lier l'enfant Jésus à ses parents dans une démarche de totalité. Le fond de couleur beige conservé dans le cartouche et faisant ressortir les lettres étant bien conservé, les probabilités sont faibles.

On ne saura donc véritablement jamais le fin mot, tout comme les bâtisseurs n'auraient guère pu s'imaginer que deux siècles plus tard leur initiative originale puisse faire l'objet de discussions transnationales et d'un article. C'est là tout le charme de cette architecture rurale où les détails les plus anodins peuvent éveiller l'imaginaire, donner de la grandeur à la petite Histoire. Il suffit souvent de poser quelques secondes son regard sur ces bâtisses pour entendre les bâtisseurs nous parler d'eux et de leur temps... Passionnant.

L'inscription est donc déchiffrée mais le fond de la démarche demeure opaque. Et quelque part tant mieux. Au fond, je suis rassuré que l'inscription de mon enfance garde sa part de mystère.

L'appel à témoin est cependant lancé : si vous connaissez des inscriptions de ce type merci de les faire remonter à l'Association car pour l'instant cela fait du 30 rue Circulaire de Limersheim un cas « unique ». J'en suis ravi mais je crois les Alsaciens assez espiègles pour avoir reproduit ce genre d'originalité ailleurs. Enfin, de manière générale, n'hésitez pas à nous transmettre sur Facebook ou par mail les potentielles énigmes que vous auriez à partager. Nous avons encore des découvertes à faire !



# Grâce à l'ASMA, le presbytère de Burbach fête ses 418 ans...

Benoît Josseaume

**A** Burbach, en Alsace Bossue, dans la rue principale, joutant le temple, voilà un bâtiment qui suscitait la curiosité de l'ASMA depuis quelques années. L'Association a entrepris de dater avec précision ce presbytère afin de démontrer qu'il n'avait rien d'un bâtiment banal.

Le village n'est guère connu pour ses vieilles pierres. L'attraction, si l'on peut dire, est un rhinocéros factice, témoignage de fouilles archéologiques du début du XX<sup>e</sup> siècle attestant de la présence de l'animal dans la vallée de la Sarre à la préhistoire.



Pourtant, Burbach c'est aussi, et surtout à nos yeux, l'un des plus charmants villages d'Alsace Bossue, ayant conservé de beaux alignements de maisons de pierres avec *schoepf* typiques du secteur et encadrements de portes ouvragés, souvent du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quant au presbytère catholique qui nous intéresse, pour ainsi dire à l'abandon, à moins d'avoir l'œil aiguisé du connaisseur, on n'y prête guère attention. Certes, il est isolé au beau milieu du village avec un jardin entouré de romantiques murets de pierres calcaires. Mais le macadam de la voirie est venu lécher sa façade, la route a gagné en hauteur, tant et si bien que depuis la rue il n'impressionne guère avec son côté ratatiné. Quant à la toiture, si la demi-croupe intrigue dans le secteur, ces tuiles mécaniques noires ne font qu'accentuer l'austérité générale conférée par l'enduit terne.

Pourquoi alors s'enquérir du destin de cette bâtisse ? Tout d'abord, une dizaine d'ouvertures typiques de la Renaissance (on utilise ce terme, mais il peut y avoir 300 ans d'écart avec la mode florentine dans nos campagnes !) avec leurs congés à volutes sur des piedroits moulurés dont quatre baies avec meneau. Rare dans le secteur, sauf dans les anciennes « villes » de Sarre-Union et Sarrewerden. Au rez-de-chaussée, le mur gouttereau côté rue

possède une baie renaissance dont le meneau a été cassé. On devine également la présence d'une autre grande baie qui a été bouchée. Pignon et gouttereau côté jardin, des ouvertures XIX<sup>e</sup> avec encadrements en grès ont été percées. Les ouvertures à meneaux sont un signe évident de l'ancienneté de la bâtisse.



Maintenant, en faisant le tour du bâtiment auquel des petites annexes ont été ajoutées (atelier, porcherie, étable), on se rend compte que cette vue depuis la rue était très trompeuse. Car depuis l'arrière, le presbytère de Burbach, même pour le non initié, en impose. Il semble déjà retrouver un peu de sa majesté, ou du moins, de sa dignité. C'est là que l'on prend la mesure de la taille du bâtiment ; un peu plus de 100 m<sup>2</sup> au sol et une hauteur importante. La partie jardin se situe en fait à hauteur du sol de la cave. Dominant le cœur encore verdoyant du village, on commence alors à comprendre la dimension centrale de ce bâtiment à Burbach mais aussi et surtout son remarquable intérêt architectural.



On a désormais envie de découvrir l'intérieur du presbytère ; a-t-il conservé des éléments d'authenticité ? Des indices qui permettent de mieux appréhender sa période de construction ?



La porte s'ouvre. On peut se demander si l'entrée d'origine ne se situait pas sur la façade côté rue plutôt qu'ici, dans cette petite cour, d'ailleurs défigurée par un mur en agglo et un portail inadapté. En tous les cas, l'encadrement de pierre de la porte d'entrée semble ancien et l'on atterrit sur un palier de belles dalles de grès. De suite, au rez-de-chaussée, on est marqué par la taille des pièces, l'impression d'espace. Luminosité, grandes hauteurs sous plafond. Domination sur le jardin. Des cloisons intérieures rajoutées au fil du temps sont identifiées. On comprend que l'on avait à l'origine dans ce rez-de-chaussée probablement deux grandes pièces, que l'on peut supposer destinées à l'apparat. Le XX<sup>e</sup> siècle a cependant fait son œuvre de dissimulation. Le bâtiment primitif est bien là mais les poutres sont noyées sous des couches de plâtres et lambris. Hérésie. Curieux de notre curiosité, l'ancien propriétaire des lieux autorise le modeste commando ASMA à effectuer quelques sondages. Nous constatons que les encadrements de la fenêtre disparue du gouttereau côté rue semblent avoir été réemployés pour combler le mur et nous identifions des moulures sur une imposante solive de chêne traversant les deux pièces principales du rez-de-chaussée. Un indice qui abonde dans l'hypothèse d'un plafond « à la française » à l'origine. Après tout, le château de Diedendorf n'est pas loin. Il ne serait pas étonnant dans une telle configuration de retrouver des traces de polychromies si des recherches plus approfondies étaient poussées.



Voyageons désormais à l'étage par un escalier sans grand intérêt, un peu décevant pour ainsi dire, qui ne doit pas être celui d'origine. Mais la vision est immédiatement réconfortante. Un adorable oratoire a été conservé à l'étage, d'une dizaine de mètres carrés avec des boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle aux belles teintes ocre et bleu pastel, réchauffant enfin l'atmosphère des lieux. On a envie de s'y recueillir, que l'on soit croyant ou non, d'y passer du temps, d'y regarder le jardin. On rencontre enfin objectivement l'histoire des lieux car l'on sait qu'à partir de 1716 et jusqu'en 1893, le presbytère aurait servi pour la messe quotidienne ; l'office dominical était célébré dans l'église du Lirchberg. A Burbach, comme dans le reste de l'Alsace Bossue, rappelons que les catholiques sont en minorité. Malheureusement, les boiseries, qui semblaient comporter des scènes peintes, ont été malmenées et des éléments ont disparu dont un panneau du fond qui consacrait la nature catholique du lieu : « *qui natus es de virgine* ».

La chapelle est séparée de deux grandes chambres par un couloir. Le temps semble s'y être arrêté avec ces vieilles tapisseries et ce plancher vermoulu. Les encadrements de portes moulurés rappellent néanmoins la noblesse surannée du lieu.

Il est temps enfin de vérifier la charpente et la cave, clou de l'inspection des lieux qui nous dira si le bâtiment est en bon état structurel, ce qui est finalement le plus important. Les deux visites sont très rassurantes. Dans les combles, une superbe charpente en chêne dont les entrails situés à près de 2m50 de hauteurs permettent même d'imaginer aisément un aménagement. On y remarque aussi la trace d'un ancien grand conduit de cheminée qui laisse à penser que le bâtiment était chauffé à l'origine avec un grand foyer ouvert. Au sous-sol, la cave sur terre battue est saine et laisse apparaître un solivage quasi virginal.

La visite est faite. Et maintenant ? Il était à vendre, ce presbytère, et c'est finalement la commune qui a décidé d'en faire l'acquisition, sans projet de restauration. Or, nous étions persuadés qu'il s'agissait là d'un édifice remarquable, probablement l'un des plus anciens de la région d'Alsace Bossue. Il nous fallait le prouver, car nos hypothèses étaient trop vagues. L'Inventaire Mérimée du patrimoine qui a référencé le bâtiment parle de XVII<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'archaïsmes ont subsisté dans les villages et même si d'instinct nous étions convaincus que la bâtisse était très ancienne, la marge de datation demeurait grande. La date de 1571 avancée par Bernard Llein dans un article éminemment intéressant et documenté, intitulé : « survol historique de l'ancien presbytère de Burbach » pouvait sembler trop lointaine.

Dès lors, pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, la technique de la dendrochronologie s'imposait à nous. L'Association, après accord de la commune pour les prélèvements, a donc décidé de prendre le coût de l'opération à sa charge. Le vendredi 5 février, M. Tegel s'est rendu sur site avec une équipe de l'ASMA afin d'effectuer des carottages. Lors de cette opération, 8 échantillons dendrochronologiques purent être prélevés, à des endroits stratégiques ; charpente, étage, cave. Les solives inapparentes du rez-de-chaussée n'ont pas pu être prélevées.

Les échantillons, réalisés sur aubier, fournissent une datation précise à plus ou moins dix années près. La plus ancienne date, 1593, a été trouvée sur une jambe de force de la charpente...qui a donc forcément été mis en place après les étages inférieurs. Dans une hypothèse haute, le bâtiment daterait donc au plus tôt de 1583. Dans une hypothèse basse, il daterait de 1603. On retrouve

logiquement d'autres dates très proches (1593, 1596) sur d'autres éléments de la charpente, mais aussi à l'étage. Avec une datation sur cambium (poteau de la cave) et une sur aubier (poutre de la cave), les abattages des arbres utilisés pour la construction porteuse des solives de la cave peuvent être datés en 1733. La conclusion de l'expert est sans appel ; le presbytère de Burbach est bien un bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle.



« En conclusion, on peut tirer les enseignements suivants : la charpente de l'édifice constitue une unité homogène. Les murs du 1<sup>er</sup> étage sont datés de la même époque. Selon toute vraisemblance, le bâtiment a été édifié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Quant à la cave, elle résulterait de travaux ou de rénovations postérieurs intervenus dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. »

En faisant une moyenne des dates d'abattage relevées sur la charpente et le premier étage, M. Tegel avance la date prudente de 1598. Bon anniversaire, presbytère ! 418 ans et toujours la même charpente ! Tout le monde ne peut pas en dire autant...

Localisation	Objet	Essence	Aubier	Cambium	Nbre cernes	Date du premier cerne	Date du dernier cerne	Date d'abattage
Charpente	Faux entrain	Chêne	3	-	44	1536	1579	1596 ± 10
Charpente	Jambe de force	Chêne	1	-	78	1497	1574	1593 ± 10
Charpente	Pannes intermédiaires	Chêne	1	-	74	1506	1579	1598 ± 10
Cave	Solive/Plafond	Chêne	-	-	35	-	-	-
Cave	Poteau	Chêne	22	C	231	1503	1733	1733
Cave	Poutre maîtresse/Plafond	Chêne	1	-	208	1505	1712	1731 ± 10
1er étage	Entretoise/Pan de bois	Chêne	5	-	135	1447	1581	1596 ± 10
1er étage	Entretoise/Pan de bois	Chêne	1	-	23	-	-	-

Liste des échantillons dendrochronologiques

L'ASMA, qui souhaitait prouver à la commune de Burbach que son presbytère n'avait rien de banal, a réussi son pari. Si ce bâtiment malmené ne pouvait guère prétendre à la mention « bâtisse de charme », son allure générale et ses fenêtres à meneaux étaient des indices évidents pour l'initié : nous étions face à un bâtiment éminemment vénérable.

Ce résultat amène un constat puissant : le presbytère de Burbach est le plus ancien bâtiment du village mais aussi l'un des plus

anciens d'Alsace Bossue en général. Il est contemporain de la construction du château de Diedendorf, plus ancien que la mairie d'Oermingen et semble faire écho au presbytère de Sarrewerden qui, quant à lui, a eu le privilège de devenir monument historique. Comme ce dernier, il mérite donc de retrouver son lustre d'antan. Nul doute qu'avec des tuiles *Biberschwanz* traditionnelles, un bel enduit à la chaux, des fenêtres pvc jetées et quelques meneaux restaurés, ce presbytère de Burbach redeviendra ce qu'il a déjà été : l'une des plus belles bâtisses d'Alsace Bossue.

### LA DENDRO, ÉLÉMENTS D'EXPLICATIONS

La dendrochronologie est une technique qui permet de dater avec une grande précision les bâtiments qui contiennent du bois. Dans les régions soumises à des climats qui imposent à la végétation une période d'activité et une période de repos au cours d'une même année, les arbres élaborent chaque année, à la périphérie de leur tronc, un anneau de croissance appelé cerne annuel. C'est le cas de nos régions tempérées.

L'influence des facteurs climatiques se traduit par un cerne large lors d'une année où les conditions météorologiques ont satisfait les exigences climatiques de l'espèce, mince dans le cas contraire. Il en résulte que des séquences de cernes assez similaires peuvent être observées sur les séries de tous les arbres d'une même essence poussant sous un même climat et constituant de la sorte des repères chronologiques.

Des calculs statistiques, à l'aide de programmes de corrélation spécifiques, viennent renforcer ce procédé. Par l'assemblage des séries de cernes et par le calcul de moyenne de valeurs synchrones de mesure, on peut élaborer de longues chronologies de référence qui servent ensuite de base pour la datation de nouveaux bois. En Europe, on a pu ainsi établir des références qui remontent du présent jusqu'à environ 8200 av. J-C.

La datation dendrochronologique peut donner un résultat plus ou moins précis. Dans le cas idéal, on obtient une date à l'année près (datation sur cambium) quand le dernier cerne formé est présent sur l'échantillon. Pour les chênes, il est également possible d'obtenir une date estimée à partir de l'aubier résiduel (datation sur aubier). Si des bois rongés par le temps ou travaillés à la hache ont conservé sur une partie de leur pourtour des restes d'aubier, ils peuvent être datés à l'intérieur d'une certaine fourchette en complétant les cernes manquants.

### ENVIE DE DATER VOTRE MAISON ?

Suite à l'expérience positive avec l'entreprise Dendronet, l'ASMA a mis en place une campagne de dendrochronologie plus vaste à destination de ses adhérents. Cela permettra ainsi de réduire les coûts des différents chantiers de prospection. Que vous soyez un particulier ou une collectivité vous pouvez vous intégrer à cette campagne afin de dater votre bâtiment. Prenez attache avec l'Association et nous verrons s'il est possible d'intégrer votre projet à cette campagne. Etude dendrochronologique tarif préférentiel : 800 € Contact : Denis Elbel : [contact@asma.fr](mailto:contact@asma.fr)

# Quatzenheim, une commune pas comme les autres

Clémentine Josseaume

**T**out a commencé par une maison qui devait être démolie dans le village. Notre association a été contactée par Julien Riehl, conseiller municipal chargé du patrimoine, afin que nos professionnels bénévoles analysent son état structurel.

La maison a été expertisée et, malgré les travaux conséquents pour entreprendre sa restauration, il a été jugé qu'elle méritait d'être préservée pour son intérêt urbain, architectural et historique. Notre avis a été suivi par le Maire, M. Sylvain Wasserman.

Encouragés par l'attention que nous a témoignée la commune sur ce dossier, nous avons sollicité un rendez-vous avec l'équipe municipale afin de participer à leur réflexion sur l'urbanisme et la protection de leur patrimoine.

Aux portes de Strasbourg, Quatzenheim est un magnifique village qui doit composer avec une forte pression foncière : d'où de nombreux enjeux en matière de logement, sauvegarde du patrimoine, réhabilitation, aménagement de dépendances...

Rémy Claden et moi-même avons été reçus par M<sup>me</sup> Prim et M. Libert, adjoints de la commune de Quatzenheim, avec qui ils ont discuté de manière très ouverte et constructive des enjeux patrimoniaux, écologiques et urbains auxquels devra faire face la commune dans les décennies à venir.

Grâce à l'impulsion de Julien Riehl, il a été décidé que notre association les épaulerait dans le cadre de l'inventaire du patrimoine de leur village, afin de l'intégrer à leur futur règlement d'urbanisme.

Plusieurs journées ont déjà été dédiées à cet inventaire, une occasion précieuse de mener l'enquête sur les trésors cachés du village, d'échanger avec les habitants souvent touchés qu'on accorde une attention particulière (et méritée !) à leur demeure.

Le tout dans une ambiance conviviale, en compagnie d'élus, de membres de l'ASMA et d'une de nos architectes-conseil, Sylva Brucker.

Monsieur le Maire et ses adjoints sont venus nous remercier pour ce travail, ce qui fut l'occasion de sympathiques échanges.

Ce sont dans de tels moments que notre Association trouve son plein épanouissement : pédagogie, échanges, découverte, sensibilisation en amont à l'urbanisme et au patrimoine, professionnalisme, bénévolat et convivialité.

Et cela n'est possible que grâce à l'implication d'une équipe municipale compétente et ouverte, et au soutien d'un maire résolument sensibilisé aux enjeux cruciaux des décennies à venir.

D'autres activités sont d'ores et déjà prévues autour de cet inventaire : visite du village pour présenter les résultats, sensibilisation des habitants aux techniques et matériaux assurant beauté et pérennité à leur patrimoine...



Le règlement d'urbanisme est un outil crucial pour garantir la mixité sociale et générationnelle, la vie de village et la convivialité qui en émane ; le patrimoine bâti existant garantit cela et rend nos cœurs de village attractifs et agréables à vivre. Gestion des dents creuses, lutte contre la désertification des cœurs de village et l'étalement urbain, sauvegarde du patrimoine et tous les avantages qui lui sont associés... Autant de défis que les collectivités doivent prendre en considération aujourd'hui pour mieux vivre demain.

Elus, n'hésitez pas à nous contacter pour un rendez-vous...



# Les maisons paysannes sont-elles encore notre patrimoine commun?

Rémy Claden

Il fut un temps, pas si lointain, où les associations de bénévoles – telle Maisons Paysannes d'Alsace dans le Sundgau – œuvraient dans les villages pour la restauration des maisons anciennes en élaborant des projets où se mêlaient locaux et jeunes citadins... 40 ans après ces premières opérations, force est de constater que la situation des maisons anciennes s'est nettement dégradée. La sauvegarde du patrimoine ne s'est pas imposée comme une nécessité publique ; fait-elle encore consensus ? Pire : non seulement les incitations financières ont quasiment disparu du paysage fiscal, mais ce sont souvent les communes elles-mêmes qui donnent le ton : en démolissant ici un ensemble renaissance en plein centre-village pour « dégager la vue sur la mairie » (Brunstatt, octobre 2015) ; là un îlot médiéval devant un monument renfermant un trésor mondial pour aménager une « place » (Sélestat, janvier 2016) ; ici encore des décors exceptionnels sont broyés au bulldozer pour installer un parking (Wolschwiller, mars 2016), là une magnifique maison à galerie sur poteaux, du XVII<sup>e</sup> siècle, est rasée par la commune pour « faciliter la circulation » dans le centre (Buschwiller, avril 2016) ! Et bientôt une maison de 1778 - rare rescapée de la première guerre mondiale dans un village presque détruit totalement - va être démolie par la commune... pour agrandir un parking (Aspach-le-Haut). Le stationnement semble décidément être un sujet qui passionne, qui rassemble et qui mobilise bien plus que le devenir de notre patrimoine.

Va-t-on devoir changer l'accroche touristique de notre région et, au lieu de « L'Alsace, ses maisons, ses cigognes... », devra-t-on vanter « L'Alsace, ses parkings, ses voitures » ? ... pas sûr que cela fonctionne.

Naturellement, nous entendons bien la rengaine qu'« on ne peut pas tout garder » :

1- Après plus de 50 années de démolitions incontrôlées, « tout » est devenu un doux euphémisme ; aujourd'hui, c'est plutôt le chant du cygne.

2- Au-delà de la perte culturelle d'objets de valeur patrimoniale, il y a la destruction du tissu urbain de nos communes, notre écosystème social !

Aux fonctions urbaines complexes que ce tissu urbain assurait, on substitue un tissu résidentiel stérile, alimenté d'un côté par les centres commerciaux et de l'autre par des « zones d'activité ». Rien de choquant en soi : on cultive bien hors sol, on stabule, on délocalise... Pourquoi ne pas élever aussi le citoyen-consommateur hors-société ? Si ce n'était le coût écologique, l'empreinte démesurée de ce mode de fonctionnement !

Fort heureusement, nous allons bientôt changer de paradigme ; l'ère du pétrole et des énergies bon marché touche à sa fin. Mais qui va payer pour reconstruire nos centres-village lorsque, dans 20 ou 30 ans, on aura enfin pris conscience de la nécessité pour une commune de posséder de vrais espaces publics, des lieux

d'échanges... !? Où trouvera-t-on les terrains à cultiver, lorsque les tomates insipides importées d'Espagne coûteront 10 fois leur prix, alors que les derniers arpents de terre auront été construits ?

Il semble curieux de devoir le préciser, mais le patrimoine bâti, tout comme le foncier, ne sont pas des ressources renouvelables. Les maisons anciennes – d'une qualité d'exécution qu'on ne pourrait plus se payer de nos jours – ne se reproduisent pas ; elles existent en quantité limitée et chaque perte est définitive. Les maisons construites depuis l'après-guerre ne sont pas « le patrimoine de demain », comme on le prétend parfois ; elles ne dureront pas et elles ne constituent de toute façon pas d'espace urbain. D'autre part, chaque are de terrain qu'on bâtit est gelé pour 50 à 80 ans (l'espérance de vie d'un pavillon ou d'un immeuble).

Ce problème, qui dépasse largement la question du patrimoine pour rejoindre les autres préoccupations de notre temps, ne se résoudra pas de lui-même. Il y a trop longtemps que les questions de fond ont délaissé le débat public... Ne serait-il pas temps que les acteurs du cadre de vie et du patrimoine se retrouvent autour d'une table ?



*Cette belle maison d'Aspach...est la prochaine sur la liste*

# Nous sommes tous malades

Marc Grodwohl

**N**ous sommes tous malades. Prenez mon cas, assez extrême je le reconnais. Je suis hypersensible à la poésie des vieilles maisons, comme si elles étaient mon propre épiderme. Plus grave encore, je m'évertue, comme archéologue et ethnologue, à comprendre puis faire partager ce qu'elles cachent sous leur peau. Fouiller les sols, fouiller les murs, fouiller les mémoires, c'est bien sûr la recherche maniaque d'une vérité ultime, d'un refuge imaginaire dans la maison qu'enfants nous n'avons pas eue, ou que nous avons perdue. Nous qui aimons les vieilles maisons sommes tous atteints de cette pathologie régressive, à des degrés divers. Le psychiatre professionnel pourrait nous en dire beaucoup sur notre infantilité, lorsque nous malaxons du torchis, brassons du mortier de chaux bien crémeux, caressons les fibres du bois.

Soit, je, nous, sommes malades. Si nous envisageons la chose sous cet aspect, nous pouvons essayer de comprendre l'incompréhensible et commencer à nous rassurer ; notre maladie n'est pas mortelle et ne nous impose pas de quarantaine. Depuis mon départ de l'écomusée voici dix ans, j'ai retrouvé le temps de me consacrer au terrain, étudier des bâtiments, discuter avec leurs propriétaires, souvent obtenir d'eux des échanges profonds et authentiques pour finalement constater que grosso modo et heureusement on peut discuter de patrimoine avec presque tout le monde sans s'écharper.

Une catégorie à part, cependant : pas les élus en général (on parlera une autre fois de réalisations superbes), mais un nombre tout de même remarquable de conseils municipaux. Je ne fais pas la liste des démolitions scandaleuses de maisons propriétés communales, rasées sans motif, laissant dans les centres des villes et villages des trous béants rafistolés ensuite par des espaces dits publics d'une laideur et d'un manque de convivialité aussi affligeants que leur coût insensé. On se bornera aujourd'hui à raconter une histoire qui vient de se dérouler dans un village que je ne citerai pas, ses habitants et même son maire n'y sont pour rien. C'était une maison en pierres. En 1980, elle brûle. Nous - les « Maisons paysannes d'Alsace » - proposons alors à la personne âgée qui habitait cette maison de la reconstruire en respectant et complétant les éléments épargnés par l'incendie. La compagnie d'assurances ne l'entend pas de cette oreille et impose sa solution : un pavillon en agglos par-dessus les ruines. Il ne semblait subsister de la vieille maison qu'un pan de mur, avec ses gros chaînages d'angle, sa porte voûtée datée 1545, sa fenêtre à meneaux. Personne ne s'était rendu compte que sous le vilain pavillon subsistaient les deux tiers de la maison d'origine.

Bond de 35 ans, nous sommes en février 2016 : pour augmenter les places de stationnement en centre-village, la commune a acheté

une grange dont la séduction architecturale n'était pas irrésistible, et ce pavillon en agglos pas vraiment affriolant. On peut admettre que la décision de démolir a été prise de bonne foi, et que le maire ne s'attendait pas à ce que la mesure recèle un trésor. Nous non plus. Un membre de l'équipe de Lutter\*, plus curieux et consciencieux, est allé inspecter l'intérieur. Il découvre alors un large couloir aux murs en pan-de-bois, porteur d'inscriptions latines, qui mène à une pièce au pourtour décoré de peintures murales Renaissance. Des draperies argentées et brodées encadrent des tentures luxueuses, en différents tons d'ocre. Du jamais vu dans une maison paysanne de cette région. Courriel au maire : s'il vous plaît, suspendez la démolition (elle était programmée pour le surlendemain) le temps



que nous puissions regarder cela de plus près et discuter avec vous d'autres options. Nous sommes samedi, le relevé commence, le maire nous rejoint, il est estomaqué par cette découverte, rameute ses adjoints pour la leur montrer, improvise une soirée de débat et de sensibilisation. Dès le lundi, il dispose d'un rapport archéologique complet sur la maison, base de discussion pour la suite : ne pas démolir, ou seulement sauver les panneaux décorés, et en tout cas se donner

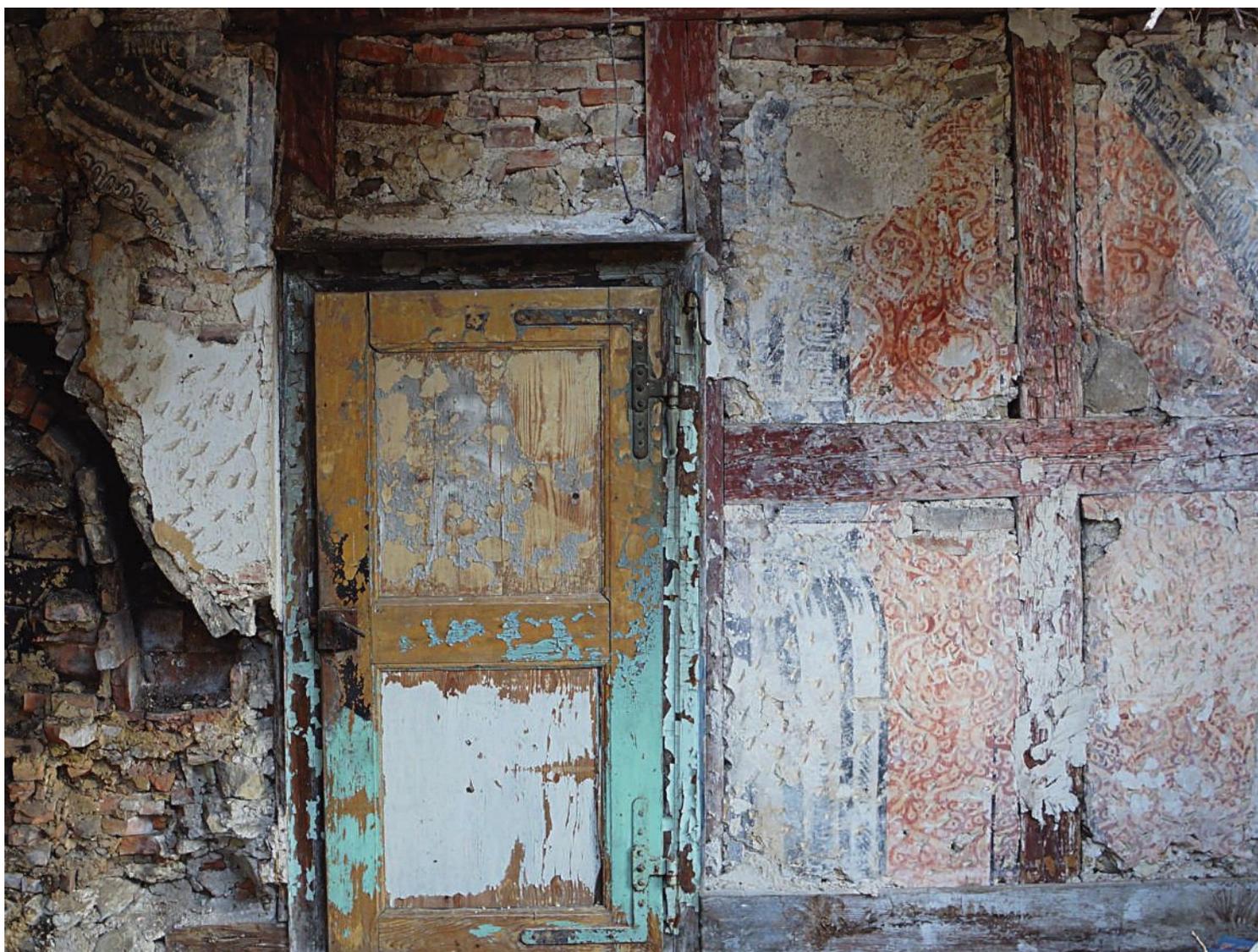
quelques jours pour des investigations plus poussées, dater les poutres, dégager et déchiffrer les inscriptions. Cela ne coûtait pas un sou à quiconque, sauf aux bénévoles. Nous n'étions pas là pour compliquer la vie d'une petite commune.

Mardi, pas de nouvelles. Mercredi à midi, toujours pas de nouvelles. Nous retournons sur place, mais la maison est déjà par terre. La destruction a commencé par la partie la plus précieuse et en brûlant immédiatement les poutres pour empêcher toute analyse. Nous récupérons en tout et pour tout 10 cm<sup>2</sup> de peinture murale qui adhèrent à une pierre. Les travaux se poursuivent jusqu'à la démolition du dernier pan de mur d'origine qui, en bordure de rue, ne dérangeait personne. Même les pierres datées du porche voûté ont été brisées. Jusqu'au bout, ce fut un carnage.



Pourquoi tant de violence, lorsque ce sont des municipalités qui démolissent un bien culturel ? On atteint un degré de déchaînement haineux où l'inculture, le manque de vision, l'irresponsabilité collective n'expliquent plus rien. Il s'agissait dans ce cas - et d'autres hélas - d'une brutalité délibérée, consciente. Le mal-vivre individuel, les frustrations accumulées dans les vies personnelles ou professionnelles, ont trouvé leur exutoire dans l'action virile du bulldozer, le fracas de murs plusieurs fois centenaires qui s'écroulent, ah ce raclement des griffes de la pelle mécanique sur les meneaux Renaissance érabouillés, quelle jouissance, quelle puissance... quelle revanche enfin. L'ivresse du pouvoir de mort, le viol. Oui, nous sommes tous vraiment malades et la démocratie, même locale, n'y résiste pas.

(\*) Luc Ferrandier, association « Lutter en découverte » avec laquelle nous avons réalisé l'étude « *Les villageois de Lutter en leurs demeures. 1530-1630* »



# Du vandalisme ordinaire

Rémy Claden



La maison 392 avenue d'Altkirch à Brunstatt ; à droite, des habitants, soutenus par l'ASMA, placent une banderole quelques jours avant la démolition

Lorsqu'elle a eu connaissance au cours de l'été 2015 du projet de démolition de deux maisons au cœur de Brunstatt, juste à côté de la mairie, l'ASMA s'était rapprochée de la commune pour l'alerter de la valeur patrimoniale et de l'importance urbaine de ces bâtisses. Notamment une maison renaissance en pierre appartenant à un ensemble encore bien lisible de 6 maisons de même facture encore en place à ce moment. En vain ; en octobre, après quelques semaines de tensions, la municipalité de Brunstatt a fait démolir à la hâte la bâtisse renaissance du « 392 avenue d'Altkirch », suite au recours que l'association avait introduit contre le permis de démolir.

maisons ont été démolies... pour rien. Ou plus exactement dans la perspective d'un futur projet, mais qui n'existe pas encore. Le trou dans le centre-village, lui, existe bel et bien à présent. Et nul ne sait pour combien de temps.

Le préjudice est double : d'une part, une perte patrimoniale d'un immeuble de valeur et, de l'autre, une perte urbaine irremplaçable : la destruction de la place de la Fontaine, lieu emblématique de Brunstatt s'il en est.

De la première, nous savons pourtant assez peu de choses, la maçonnerie étant cachée sous un épais crépi et les encadrements ayant vraisemblablement été remplacés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais suffisamment pour justifier de recherches plus approfondies. Par rapprochement des caractères typo-morphologiques, nous la datons du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Historiquement, elle aurait été rattachée au château de Brunstatt dont elle bordait la rue et aurait été la maison du Receveur. L'apparition au cours de la démolition d'un boulet en pierre sculpté sur un chaînage irait dans ce sens. Ce sont là de maigres trouvailles au regard de ce que l'étude scientifique du bâtiment nous aurait livré, pour seulement 10 à 20 % du coût de la démolition !



Si le fait n'est hélas pas exceptionnel, l'attitude des élus sur ce dossier a été particulièrement regrettable. Profitant d'un semblant de dialogue pour précipiter les événements, sourds à la mobilisation citoyenne, ils tentent de faire croire à leurs administrés que ces démolitions sont l'aboutissement d'un processus mûrement réfléchi. Il n'y a eu pourtant ni étude patrimoniale, ni diagnostic structurel, pas plus qu'il n'a été établi de projet et de plan de financement. Ne menaçant pas ruine, ces



Le boulet de chaînage apparu dans les décombres

La protection du patrimoine échoue souvent par manque de temps pour convaincre alors que d'autres dispositions ont déjà été prises. Ne faudrait-il pas rendre ces études préliminaires systématiques en considérant, comme le suggère Marc Grodwohl\*, tout bâtiment comme représentant une archive de son époque ? Et le protéger comme tel – ou du moins, la connaissance qu'il renferme.

Hélas, les événements récents montrent - comme à Sélestat - que même lorsque cette connaissance est acquise, elle ne suffit pas à modifier la perception des enjeux ; et on peut lire les mêmes rengaines, les mêmes arguments éculés, dignes d'un XIX<sup>e</sup> siècle... La perception urbaine semble encore et toujours se résumer à une mise en scène de monuments, qu'il faudrait dégager de leur gangue bâtie pour les mettre en valeur, créer des vides que l'on nomme abusivement « places » et accueillir les parkings indispensables au fonctionnement de ces centres urbains et villageois, vidés de leur substance et de leurs habitants. La dimension urbaine ne se perçoit toujours pas dans toute la complexité de ses fonctions utilitaires, culturelles et sociales imbriquées.

Ainsi a-t-on ces dernières années à Brunstatt, entrepris de dégager l'Eglise, la Mairie et la Fontaine. Et cette dernière a perdu cet automne deux des trois maisons qui formaient un coté de la place. Gageons que la troisième – une maison renaissance du début du XVII<sup>e</sup> siècle semblable à celle du « 392 avenue d'Altkirch » - est également dans le collimateur de la municipalité.

De toute manière, le mal est fait : le rythme que ces bâtisses renaissances en pierre – si typiques du bourg viticole que Brunstatt était à cette époque – imprimaient à la rue est définitivement rompu. Des 7 ou 8 bâtiments subsistants encore récemment dans le centre, deux ont été démolis, deux autres sont directement menacés et deux autres encore le seront certainement à moyen terme... Faites les comptes ; seuls deux exemplaires ont une chance raisonnable de subsister. Que représentent-ils du point de vue urbain ? Plus rien. Ce ne sont que des témoins décontextualisés d'une époque. Mais le plus grave est qu'aucun projet, aucune vision d'ensemble ne sous-tend cette politique de la « table rase ». Dès lors, rien d'étonnant à ce qu'aucun dialogue ne soit possible.

La problématique de la préservation ou du renouvellement du tissu urbain n'est pas qu'une question de patrimoine, c'est une question culturelle au sens large. Ce sont deux visions du monde qui s'affrontent : l'une individualiste, l'autre sociale. Or la première a besoin de la seconde pour exister ; à force de charger la barque toujours du même côté, celle-ci finit par chavirer. L'érosion constante du tissu urbain depuis plusieurs décennies transforme inexorablement nos villages en quartiers périphériques interchangeables. L'enjeu du patrimoine rejoint l'enjeu urbain, car ce qui se joue ici, c'est notre capacité même à faire société.

\* <http://www.marc-grodwohl.com/propos-de-la-démolition-de-maisons-du-xvie-s-à-brunstatt-traiter-les-bâtiments-avec-l'exigence>



# Maisons en danger, état des lieux et perspectives

Clémentine Josseaume

## Une situation alarmante pour nos maisons alsaciennes



**D**u particulier à l'élu, en passant par le promoteur immobilier ou le bailleur public, chacun porte une part de responsabilité dans la disparition alarmante de notre patrimoine bâti rural, et ce dans une indifférence quasi-générale. Il faut dire que le contexte est particulièrement défavorable : Documents d'urbanisme permissifs ou inexistants, disparition des subventions, normes contraignantes pour les travaux de rénovation, pression foncière, etc. Vous obtenez un cocktail des plus destructifs pour nos maisons alsaciennes.

Ainsi, des centaines de bâtiments anciens (édifices publics, dépendances, maisons...) parfaitement restaurables pour les adapter à nos besoins et notre mode de vie actuel, disparaissent chaque année en Alsace.

Les raisons invoquées sont souvent les mêmes mais cachent d'autres réalités :

« Il faut faire place nette » (« süfer » !)

« Il faut savoir vivre avec son temps »

« Il nous faut un parking » (parce qu'il faut faire 50m de marche pour accéder à la mairie)

« C'est une verrue, elle est toute pourrie »

« Nous voulions un centre-ville plus ergonomique » (ce sera plus pratique pour les voitures de circuler puis on mettra des ralentisseurs)

« Elle n'est même pas alsacienne ! » (car la pierre, notamment le grès des Vosges, ne serait pas alsacien)

Au-delà de ces phrases-clefs récurrentes tristement symptomatiques d'une époque, voici les vraies raisons des destructions des maisons en Alsace :

### SUCCESSIONS

Lors d'une succession, soit les indivisaires ne s'accordent pas, soit le seul successeur hésite sur le devenir du bien.

Dans les deux cas, et cela peut durer plusieurs décennies, le bien n'est souvent pas entretenu et se dégrade lentement jusqu'à obliger parfois la commune à afficher un arrêté de péril, ou bien le bâtiment s'effondre simplement dans l'indifférence générale.

Personne ne peut l'acheter, puisque ses propriétaires ne veulent pas le vendre ; et puis un jour, après que son triste état ait inspiré la pitié pendant plusieurs années, il s'effondre, et laisse un trou béant au cœur du village. A Balgau, l'un des plus beaux corps de ferme du Haut-Rhin dépérit ainsi depuis des années au milieu du village.



A Westhouse, un corps de ferme abandonné se dégrade.

### MÉCONNAISSANCE DU BÂTI ANCIEN

Le particulier peut penser sincèrement que sa maison mérite d'être détruite car « il n'y a plus rien à faire ». Il ne lui vient alors même pas à l'idée de la restaurer ou de donner une chance à quelqu'un d'autre de le faire en la proposant à la vente... A Uttenheim, une très grande maison XVIII<sup>e</sup> est ainsi partie pour rendre le terrain « propre ».

Il arrive aussi que le particulier tente de restaurer sa maison mais qu'en l'absence de bons conseils, dépassé par des travaux inadaptés et des résultats peu concluants, il décide finalement de la démolir, quand elle ne s'effondre pas d'elle-même.

Bien peu d'artisans connaissent le bâti ancien ; ils n'en sont souvent pas responsables, puisque les formations dans ce domaine sont rares, et souvent onéreuses.

Le problème c'est qu'ils n'ont pas forcément conscience de ce déficit de compétence.

De ce fait, il est à déplorer de nombreuses interventions extrêmement maladroites sur les demeures anciennes, qui engendrent souvent une dévalorisation du bien au grand dam de ses propriétaires, ou qui lui portent parfois même gravement préjudice (isolation par l'extérieur, enduits ciments, peintures plastiques, pvc, tuiles mécaniques...). Des exemples ? On parle là de 90% des maisons « rénovées » en Alsace !

Malheureusement souvent peu formé, voire pas du tout concernant le bâti ancien, l'agent immobilier a du mal à percevoir l'intérêt de la propriété ancienne qu'il est amené à vendre. Rares sont d'ailleurs ceux capables de les dater approximativement, d'identifier les essences de bois ou les pathologies de base que l'on peut aisément régler. Il est donc souvent difficile pour lui d'estimer son bien, de le valoriser, et de conseiller ses acquéreurs potentiels. Pire, il lui arrive parfois de proposer sa démolition ou de ne citer que le terrain dans son annonce. C'est plus simple et efficace que de vendre cet OINI : « Objet Immobilier Non Identifié ».

Enfin, nombreux sont les élus qui n'ont pas conscience de l'intérêt patrimonial de leur commune, et encore moins de celui de promouvoir les bonnes pratiques et l'utilisation de certains matériaux dans le cadre de sa restauration, afin d'assurer sa pérennité. On se rend par exemple compte que pour beaucoup d'élus de toute façon quand il n'y a pas de colombages il n'y a pas de patrimoine ! Là, on se sent comme venu d'un autre monde et la discussion s'annonce compliquée.



*A Bosselshausen, ce corps de ferme a été démoli*

#### RÉGLEMENTATION

Guidé (et on le comprend, c'est son travail) par une logique essentiellement financière, le promoteur immobilier cherche à effectuer le maximum de profit.

Si aucun règlement ne le pousse à envisager les choses autrement, il préfère souvent démolir l'ancien pour construire du neuf, car cela est plus simple pour lui et moins coûteux de faire un projet low-cost.

Le bailleur public doit construire des logements au coût le plus faible possible.

Ses budgets se réduisent, les normes augmentent, et l'équilibre financier d'un projet doit pourtant se trouver ; ce qui l'oblige souvent, en l'absence de règlement d'urbanisme contraignant et d'une réglementation de conception/rénovation adaptée au bâti ancien, à démolir l'ancien pour construire du neuf. En périphérie strasbourgeoise et colmarienne, les exemples sont nombreux, trop nombreux...



*Duntzenheim, dépendances démolies par un promoteur*

Les responsabilités de l'élu local en matière d'urbanisme et de protection du patrimoine sont conséquentes et ne vont pas toujours de pair avec de réelles compétences en la matière. Les soutiens et formations sont quasi-inexistants, ce qui le laisse souvent démuni face aux sollicitations diverses (de bureaux d'études, de particuliers, de promoteurs...).

Souvent livré à lui-même et disposant d'un règlement d'urbanisme peu contraignant, l'élu se retrouve face à des sollicitations privées ou des enjeux financiers parfois colossaux, surtout lorsque sa commune subit une forte pression foncière.

Il arrive aussi que l'élu n'ait pas conscience de l'intérêt du patrimoine de sa commune (a fortiori s'il n'est pas classé, inscrit ou inventorié), et n'ait pas forcément connaissance des outils à sa disposition pour le protéger.

Et quand c'est le cas, il doit composer avec les intérêts particuliers et ce n'est pas une mince affaire : certains habitants voient d'un mauvais œil qu'on puisse les empêcher de faire ce qu'ils veulent (= démolir) de leur propriété tandis que certains commerçants (donc électeurs) rêveraient de voir un parking à proximité de leur échoppe.



*Maison démolie par un bailleur public à Hohengoest*

Au niveau national, les documents sensibilisant le grand public aux enjeux du bâti ancien ne sont pas forcément toujours promus avec beaucoup de conviction ou de moyens, et les subventions se réduisent drastiquement.

### Mais la commission Sentinelles veille ...

Composée de passionnés et de professionnels bénévoles (artisans, ingénieurs, architectes, urbanistes...) spécialisés dans le bâti ancien, ce groupe de travail œuvre à la préservation du bâti rural

en Alsace.

## Le réseau Sentinelles

La Commission repose sur un réseau de « Sentinelles » (plus de 70 à ce jour) membres ou non-membres de l'Association répartis à travers toute l'Alsace. Ces Sentinelles repèrent les maisons en danger, et font remonter les informations à la Commission.

Celle-ci ensuite inventorie, mène des enquêtes, sensibilise les particuliers et les collectivités publiques, engage parfois des recours, et alerte les médias selon la situation.

## L'inventaire

Plus de 700 maisons en danger ont été répertoriées concrètement à travers toute l'Alsace et figurent dans cette base de données, progressivement enrichie de photos.

Cet inventaire rigoureux comprend les éléments suivants : l'adresse précise, la parcelle cadastrale, la nature du bâti, l'état, la datation, la proximité avec un bâtiment inscrit, la pression foncière, les interlocuteurs privilégiés.

## A ce jour, plus de 50 dossiers sont ouverts...

... comme à Aspach-le-Haut, Gim Brett, Weitbruch, Brunstatt, Rixheim, Bernardswiller, Weyersheim, Burbach, Nambshiem, Eberbach-Seltz, Saessolsheim, Bootzheim, Wahlenheim, Wittisheim, Oberroedern...

Il est toujours délicat de communiquer sur un dossier en cours de traitement, mais nous informons nos membres de l'évolution de la situation lorsque c'est possible.

Toutes ces maisons ne peuvent recevoir l'attention qu'elles mériteraient. Pour des raisons évidentes de gestion, une hiérarchisation des dossiers prioritaires a été mise en place en fonction de l'intérêt patrimonial, du contexte spécifique de la menace mais aussi des relais sur place. Mais, quoiqu'il arrive, absolument tous les dossiers « Sentinelles » nécessitent de la souplesse, de l'adaptation et de l'improvisation. Chaque cas est différent. La dimension humaine est bien souvent cruciale.

Cependant, le travail d'inventaire général est pertinent à plus d'un titre pour affiner nos stratégies car il permet :

- d'avoir une vision la plus exhaustive possible de l'état de notre patrimoine rural ;
- de sélectionner les dossiers les plus urgents ou pertinents à traiter ;
- de cibler les communes les plus touchées

## ... apporte des solutions...

L'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne ne peut se substituer au politique, et à ce qu'il devrait mettre en œuvre pour protéger notre patrimoine.

Cependant, les outils dont elle dispose ont déjà fait leurs preuves, et elle en élabore encore aujourd'hui :

## La pédagogie, avant tout

L'ASMA dispose d'une liste non exhaustive d'artisans et d'architectes qu'elle recommande sur son site internet. Pour elle, il est indispensable de valoriser les savoir-faire, et il est dans son intérêt de promouvoir ceux qui savent restaurer le bâti ancien : car c'est autant de maisons sauvées ou valorisées grâce à eux.

L'ASMA conseille gratuitement les particuliers dans le cadre de la restauration de leur maison. Pour ce faire, elle organise des *Stammtisch*, tables-rondes lors desquelles tout particulier (membre ou non-membre) peut venir poser ses questions à des artisans et

architectes-conseils spécialistes du bâti ancien.

Ces *Stammtisch* se déroulent chaque mois à Strasbourg, mais aussi à Colmar, Mulhouse, ou parfois délocalisés dans diverses régions d'Alsace, et attirent toujours plus de monde dans une ambiance studieuse mais conviviale.

L'ASMA conseille également les collectivités dans le cadre de la préservation de leur patrimoine. Elle peut les aider dans l'analyse de leurs bâtiments publics anciens, elle épaula les démarches d'inventaire de leur patrimoine afin qu'il soit intégré à leur règlement d'urbanisme, elle les amène à se questionner sur son développement futur, la gestion des dents creuses, des constructions en seconde ligne...



La maison d'Entzheim est préservée

L'ASMA propose aussi aux agences immobilières d'évoquer l'association dans les annonces et lors d'échanges avec des acquéreurs, cela afin qu'ils sachent qu'ils peuvent recevoir des conseils bénévoles et désintéressés de professionnels spécialistes du bâti ancien sur la faisabilité de leur projet.

## Le bras de fer, si nécessaire

Si la pédagogie, les conseils et l'investissement bénévole ne suffisent pas, et si la situation le nécessite, il peut arriver que l'ASMA se voit contrainte de durcir le ton ; en médiatisant un dossier ou en faisant un recours contre un permis de démolir, déposé par un particulier, une collectivité ou bien un promoteur. Cela permet à l'Association de gagner en crédibilité face à des interlocuteurs qui ne comprennent hélas que le rapport de force. Les dossiers lourds de Entzheim, Gim Brett, Benfeld, Brunstatt sont là pour en témoigner.

Qu'ils soient juridiques ou médiatiques, l'expérience nous montre que les bras de fer sont nécessaires, car non seulement ils aboutissent souvent mais ils font également réfléchir davantage les intervenants peu scrupuleux que nous rencontrons sur d'autres dossiers. Ils font également comprendre à ceux qui souhaitent démolir que l'ASMA sera là pour leur compliquer grandement la tâche.

## Le lobbying, indispensable

L'ASMA développe ses contacts avec la presse afin de sensibiliser le grand public par leur intermédiaire.

Restaurations en cours, valorisation d'artisans, maisons en danger, démolitions... L'engagement de notre association a été mis en lumière dans de nombreux médias : DNA, L'Alsace, L'Ami Hebdo,

France Bleu Elsass, Alsace20, mais aussi BFMTV, France2, France3, TF1 et même les Sarrois de la Saarländer Rundfunk.

Ensuite, elle s'efforce de créer des liens avec des associations locales, nationales, et européennes afin de fédérer les énergies, de partager expériences, initiatives et réseaux.

### ... avec des résultats visibles :

Certains résultats sont quantifiables et d'autres moins ; qu'importe, l'impact de notre association est bien réel et se perçoit au quotidien !

Le nombre toujours plus important de personnes qui nous sollicitent aux *Stammtisch*, c'est autant de projets débutés du bon pied. Le nombre toujours plus important de communes faisant appel à nous pour les conseiller dans le cadre de la préservation de leur patrimoine, c'est autant de démarches globales et responsables soutenues, comme à Quatzenheim.

Il est souvent impossible de communiquer sur nos dossiers de maisons en danger en cours de traitement : problèmes familiaux, imbroglios juridiques, pressions politiques, enjeux financiers...

Cependant, ce qui est certain, c'est qu'un corps de ferme de Schwindratzheim a été sauvé grâce à nous, la maison de Entzheim, celle de Gimbrett aussi... tandis que d'autres démolitions auraient déjà eu lieu sans intervention de l'ASMA. Et puis, il faut évoquer celles restaurées ou vendues grâce au rôle d'intermédiaire joué par de l'Association, évitant de peu une démolition.

Et bien d'autres suivront... mais un dossier « Sentinelles » c'est généralement plusieurs années de suivi avant de pouvoir être certain du résultat positif.

### Votre mission, si vous l'acceptez...

Comment devenir une Sentinelle ?

Il vous suffit d'envoyer par mail ou sms l'adresse précise de la maison en danger, c'est suffisant !

Si vous pouvez mener une enquête et nous fournir d'autres

éléments (photos, règlement d'urbanisme, propriétaires, problématique, interlocuteurs privilégiés, etc.) c'est toujours un plus bien évidemment.

N'hésitez pas aussi à nous demander des flyers afin de les distribuer lors de vos sorties, à des propriétaires de maisons à restaurer, déjà restaurées ou en cours de restauration ; mais aussi aux artisans sensibles au bâti ancien, aux agents immobiliers, aux élus et associations locales.

### Comment savoir si une maison est en danger ?

Bien que l'appréciation soit toujours soumise à une certaine forme de subjectivité, des signaux d'alerte existent, et plus ils se cumulent, plus le danger se précise :

- dégradée (toiture, sablière basse...);
- manifestation abandonnée (herbes folles, volets fermés...);
- en indivision (là ça ne se voit pas mais ça se sait !);
- avec un permis de démolir affiché (là il est déjà tard pour agir... et vraiment trop tard passé 2 mois).

Si certaines de ces conditions (ou toutes, parfois !) sont associées à une forte pression foncière dans le secteur ou à un règlement d'urbanisme n'apportant que peu de contraintes, l'alerte passe au rouge vif.

De l'humble maison de journalier à l'imposant corps de ferme, en passant par les édifices publics ou les jolies fermes-blocs de l'Alsace Bossue et du Piémont Vosgien... C'est tout notre patrimoine du quotidien qui peut être menacé.

Ce patrimoine rural rarement classé ou inscrit, qui correspond à de vrais besoins, structure nos villages et en fait tout le charme, ce patrimoine essentiel à notre quotidien et qui ne jouit d'aucune attention particulière... A plus que jamais besoin de la vigilance de chacun.

### Vous aussi, devenez Sentinelle de l'ASMA !

Contact : [sentinelles@asma.fr](mailto:sentinelles@asma.fr)

06 95 73 17 23



A Schwindratzheim, un corps de ferme sauvé grâce à l'ASMA

# Remplacer les palançons d'un plafond ou l'art de manier un départoir

Charles-Henri Rilliard

**J**e me suis posé la question en regardant attentivement la manière dont nos ancêtres réalisaient leurs plafonds, dans les maisons comme dans les annexes de la ferme et notamment les écuries, étables et autre porcheries.

Si certains sont en excellents états, d'autres au contraire ont disparu ou sont en très mauvais état. La cause principale de leur disparition est l'humidité des lieux ou le percement volontaire de trappes pour communiquer avec les greniers (cas des étables-écuries).



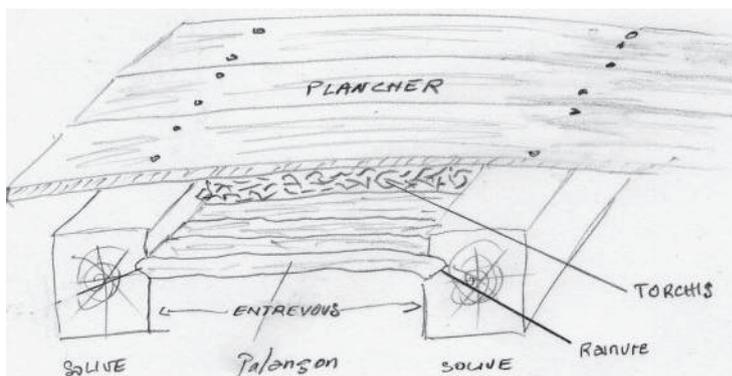
Nous avons tendance en cas de restauration à les enlever, surtout dans les maisons et notamment quand les anciens plafonds sont en torchis (torchis de paille ou torchis à poils...) car ceux-ci ont tendance à se désolidariser des palançons avec le temps, et ne sont surtout plus dans l'esthétique de notre temps.



Certains « puristes » refont ces plafonds à l'identique, ce qui n'est pas plus difficile que de dresser un torchis entre colombage. Je suis de ceux-là !

Donc, un palançon est un genre de planchette grossièrement équarrie qui est glissée dans les rainures des solives pour combler l'entrevous. La difficulté n'est pas de se procurer du bois pour ce

faire (chêne ou châtaignier), mais plutôt de fendre le merrain de bois nécessaire en planches d'épaisseur relativement constante.



J'ai tenté l'expérience avec un certain nombre d'outils, hache, serpes de tout calibre et formes, sans résultats probants. En général, on se retrouve avec du « petit bois » juste bon à allumer un bon feu...

Il me fallait donc rechercher l'outil adéquat, et le trouver ! Il ne pouvait être qu'ancien, vu que depuis belle lurette on ne taille plus de palançons ! Je me suis donc plongé dans le « dictionnaire des outils et instruments pour la plupart des métiers », magnifique ouvrage de Daniel Boucard et bible des collectionneurs dont je suis, par ailleurs, un modeste représentant...

Avec un peu de patience et de persévérance, l'outil est enfin dans mon atelier. Il s'agit d'un départoir, outil formé d'une lame épaisse à tranchant unique, utilisé par tous les boisseliers, et en



particulier par les mérandiers et les tavillonners. Celui-ci a la particularité d'avoir une lame non solidaire du manche...

Il me faut donc commencer par dérouiller la lame, d'abord à l'aide d'une brosse métallique pour enlever le gros de la rouille, puis à l'aide d'une brosse circulaire en fils de nylon montée sur une perceuse en poste fixe, pour la finition. Après ce traitement, la lame est réaffûtée à la lime pour amincir le côté tranchant assez mal en point, puis passée sur un touret à meuler et enfin manuellement avec une pierre à aiguiser.

Pour parachever cette restauration, la lame est graissée, afin de la protéger durablement contre la rouille. Je procède ainsi avec tous les vieux outils comportant des parties métalliques et dont je peux avoir l'utilité...



Il reste maintenant à passer à l'acte !

Le départoir s'utilise avec un maillet de bois à bord rond, la mailloche. Je m'en suis vite confectionné une avec un bout de grosse branche dont j'ai figolé un manche au tour à bois. Juste pour que cela ressemble à quelque chose ! Les artisans ne s'embarrassaient pas de tant...

Ayant récupéré un merrain de châtaigner de mon stock, je positionne la lame de manière à fendre une « planche » d'environ 2 cm d'épaisseur. Cela peut être plus d'après les épaisseurs relevées sur certains palançons. En effet, nos ancêtres ne travaillaient pas au gabarit !



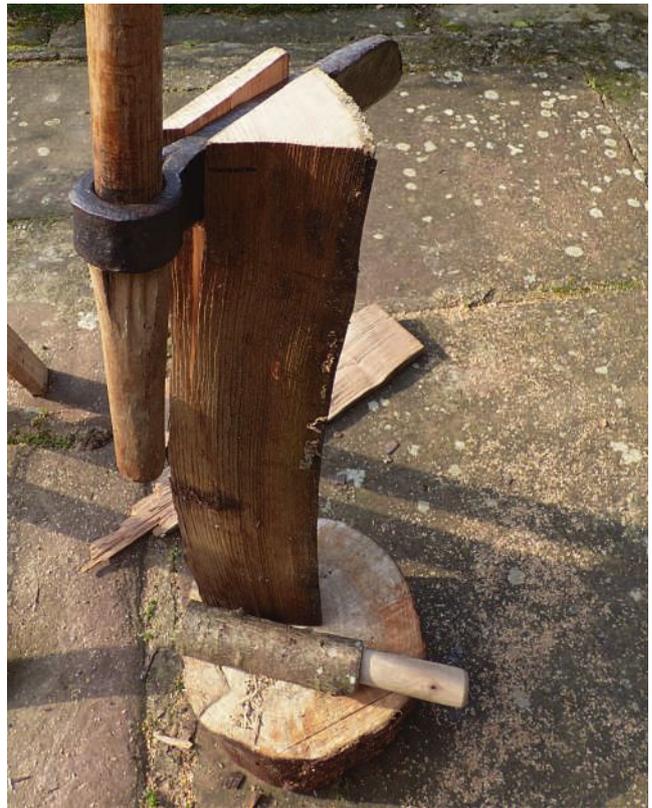
Avec ma mailloche, je frappe la lame jusqu'à ce qu'elle pénètre entièrement dans le bois. Déjà le bois se fend régulièrement sur les trois quarts du merrain. D'un coup sec, je bascule le manche vers moi. La lame ouvre alors le merrain en son entier et libère ma « planche » !

Il me reste alors à la couper à la longueur voulue, à façonner chaque bout en taillant le bois en biseau de manière à pouvoir le glisser dans la rainure de la solive, en n'oubliant pas de supprimer deux coins du biseau à chaque extrémité du palançon, ce qui facilitera son positionnement dans la rainure...

Ce travail peut être fait à la hache, à la plane ou avec un coute. Cet outil, très utilisé par les mérandiers ou les tonneliers ressemble à un départoir mais sa lame est cintrée et comporte deux côtés tranchants. Le fer est souvent terminé en queue d'hirondelle, autre nom donné au coute.

Il s'utilise d'une main qui tient le manche et donne à l'outil un mouvement de bascule ou de lancer. Il permet de tailler ce qui sera une douelle, de rectifier le bois issu du merrain.

Cet outil est très personnel et chaque artisan le mettait à « sa main » parfois en le rééquilibrant avec une tare en plomb !



Conclusion de cette expérience :

La mailloche si bien figolée n'était pas assez lourde... d'autant que mon bois était sec. Il faut travailler sur le bois de l'année, juste après la période des coupes de bois !

Il faut engager le fendage dans le sens du bois ! En sens inverse, même en tapant comme une brute avec la mailloche, la lame du départoir ne pénètre pas dans le bois, ou ne dégagera qu'un éclat de bois...



Il me manquait une chèvre ou chevalet, afin de faciliter la vitesse d'exécution du travail. Chaque artisan, le mérandier ou le tavillonner, a son propre modèle.

En Alsace, on trouve couramment ce genre de chevalet dans les fermes, car il servait au travail du bois (manches d'outils, ustensiles de cuisine etc...). Par contre je n'ai jamais vu ou trouvé de départoir ni de coute !

Pour ceux qui veulent approfondir, on trouve sur internet quelques beaux documentaires sur le travail des tavillonners et des mérandiers (<https://youtu.be/jsei4x9uXH4>).

Il semblerait que le fendage des merrains peut se faire avec un fendeur de bûches... naturellement cela améliore la productivité, mais ce n'est plus le même charme !

# Plaidoyer pour le " petit " patrimoine

Barbara Schlupf

L'ASMA s'amuse à répondre aux détracteurs du petit patrimoine..

« Cette maison est trop petite »

--> Ah oui, plus petite qu'un appartement? Plus d'un tiers de la population y vit, et ce n'est généralement pas par choix.

« Elle ne correspond plus aux standards actuels »

--> Petite maison de plain pied, jardin-potager, technique traditionnelle privilégiant l'auto-restauration ou les artisans locaux, matériaux sains et renouvelables.... Ah oui?

« Elle est vétuste, on ne peut plus rien faire »

--> T'es spécialisé dans le bâti ancien? Non, ah alors je te conseille de prendre contact avec l'ASMA

« Faut savoir vivre avec son temps »

--> Recyclage (oui car utilisation d'une « matière première » déjà existante), écologie (matériaux sains et naturels), localisme (des matériaux et des artisans), santé, possibilité d'un petit jardin-potager, respect du patrimoine & des paysages, réappropriation des villages et coeur-bourgs, luminosité (et s'il n'y en a pas assez il existe toujours un moyen d'en créer), économie (prix d'acquisition et flexibilité dans la restauration)...

« Ca coûte une fortune »

--> possibilité de faire beaucoup de travaux soi même (isolation, enduits...), des stages gratuits sont organisés à travers toute l'Alsace, des matières naturelles de grande qualité à des prix

défiant toute concurrence (avez-vous déjà comparé les prix d'une peinture de supermarché à ceux de la chaux et des superbes pigments de Boehm ?), encore quelques subventions dans certains cas, la possibilité d'échelonner ses travaux, sans compter un argument fondamental : LA PERENNITE DU BATI.

En effet, si on peut penser qu'une maison du XVIII<sup>e</sup> tiendra encore le même temps si elle est choyée, combien de siècles de recul avons nous sur les constructions en béton et préfabriquées?

N'oubliez pas, les annonces de maisons anciennes proposées à la vente ne manquent pas.

Structurellement plus correctes qu'on ne le pense, elles sont souvent vendues à bon prix (prix du terrain voire en dessous) quand les travaux y sont importants.

De plus en plus de jeunes (et moins jeunes) nous rejoignent, sensibles à tous ces arguments, décidés à mettre la main à la pâte, et à vivre un peu autrement.

Nous leur donnons donc astuces & conseils de spécialistes bénévoles pour faire des restaurations de qualité dans leur budget.

Pour ce faire, nous donnons rendez-vous tous les mois lors de nos *Stammtisch* à Strasbourg mais aussi à Colmar, Mulhouse...

Ouverts à tous, venez poser vos questions gratuitement à notre équipe de passionnés et professionnels du bâti ancien, dans une ambiance studieuse et conviviale.

Pour plus d'informations : [contact@asma.fr](mailto:contact@asma.fr)



# Maisons primées 2015

*Benoît Josseaume*

**E**n 2015, l'ASMA a décidé de partir à la découverte des plus belles restaurations du canton de Villé, contrée jusque-là inexplorée dans le cadre de nos maisons primées.

Ce véritable « pays » est structuré par sa superbe vallée dont l'architecture rurale témoigne d'une transition entre pan de bois et fermes monoblocs entièrement maçonnées, entre habitat groupé et habitat dispersé sur les hauteurs.

A l'Ouest de la vallée, profondément encaissés, on pourra distinguer l'habitat caractéristique des villages « rues » (Urbeis, Steige, Maisongoutte, Breitenau...) avec ses fermes de pierre gouttereau sur rue. Ces maisons brouillent les pistes des archétypes vernaculaires alsaciens mais semblent encore parfois vouloir résister à la mitoyenneté plus régulière adoptée de l'autre côté des Vosges. A l'entrée de la vallée, au contraire, des villages comme Trimbach-au-Val et Albé nous chuchotent que sans aucun doute, nous sommes bel et bien toujours en Alsace ; pignons sur rue et colombages viennent rassurer l'amateur désorienté.

La moisson de cette année a débouché sur une récolte relativement limitée. Le mérite est d'autant plus grand pour ceux qui ont su prendre soin de ce patrimoine architectural du Val de Villé qui, il faut le dire, dans l'ensemble, est malmené (modifications de façades, mitage par des constructions modernes, couleurs agressives, isolations extérieures et autres matériaux plastiques...). Cette sélection est donc un hommage à ces amoureux du patrimoine qui, souhaitons-le, pourront être des éclaireurs et des éveilleurs de consciences dans leur vallée.

Jean-Christophe Brua, architecte-conseil dans l'Association, nous a présenté lors de l'Assemblée Générale les plus belles trouvailles de l'ASMA, fruit de plusieurs sorties en équipe sur le terrain.

## MEDAILLES D'OR DU PATRIMOINE

**Maison Kieffer, 12 rue Baechling, Albé**



**Maison du Mineur (musée), 14 rue Principale, Urbeis**



## MEDAILLES D'ARGENT DU PATRIMOINE

**Maison Thiébaud, 16 rue de la Chapelle, Albé**



**Maison Hissler, 1 rue Principale, Thanvillé**



Maison Nussbaumer, 42 Grand Rue, Steige



MEDAILLES DE BRONZE DU PATRIMOINE

Maison Rapp, 3 rue Principale, Urbeis



Maison Vonderscher, 3 rue de la Chapelle, Albé



Maison Simler, 5 rue de Bassemberg, Lalaye



Maison Ulrich, 7 rue de la Chapelle, Albé



Maison Ruhlmann, 22 rue de l'Eglise, St-Maurice



**A NE PAS FAIRE**

- Ne pas utiliser de couleurs agressives, préférer les teintes à base de pigments naturels



- Mettre du PVC sur une bâtisse ancienne, c'est à coup sûr la dénaturer... Si on ajoute les tuiles noires et les grandes lucarnes la boucle est bouclée !



- Cacher une belle maison derrière une isolation infâme...



- Jouer la touche « moderne » dans l'aménagement communal : le meilleur moyen de casser l'ambiance...



- Basculer dans le « kitsch » ou le côté obscur du colombage...



*Sûrement le comble du kitsch ; la boîte aux lettres en colombages, qui plus est dans un pays de pierres. On en voit de plus en plus. Et il n'y a pas de Biberschwanz ! Elle n'aura pas de médaille celle-ci...*



*Surdécoration, colombages plaqués sur une tourelle factice, c'est trop. Il n'y a pas besoin d'autant d'artifices pour mettre en valeur une belle bâtisse en pierres.*



*...vraiment d'elles-mêmes...*



*Il y a environ un siècle on cachait le colombage car on rêvait d'une maison en pierres. Aujourd'hui, on colle des planches sur des maisons en pierres. Il est temps de se réconcilier et de respecter à la fois les bâtisses en pierres et en colombages !*

## MEDAILLE D'OR DU PATRIMOINE (hors canton)

Maison Bruderer, 16 rue Principale, Niedersoultzbach



Remontage d'une maison à pan de bois originaire d'Eberbach-Seltz datant des années 1750.



*Là, les photos parlent...*

Jacques Bruderer, artisan tailleur de pierre et adhérent de l'ASMA, a remonté cet ensemble avec sa compagne : isolation écologique, remplissage des colombages en béton de chanvre banché, enduits à la chaux, peintures à la chaux, cloisons-mur de chauffe intérieure avec des briques de terre crue récupérées du démontage. Une auto-construction totale. La maison à colombages, maison du XXI<sup>e</sup> siècle !

# Stàmmtisch

Tous les mois à Strasbourg au restaurant Le Cerf d'Or, exceptionnellement délocalisé dans un lieu autre (ferme, bourg...), et régulièrement dans le Haut-Rhin (Colmar, Mulhouse...), l'ASMA organise ses désormais traditionnels *Stàmmtisch*.

## Le principe ?

Une salle privée, et une table ronde à laquelle tout particulier (membre ou non membre) intéressé par la maison alsacienne peut participer pour écouter, raconter son expérience ou poser ses questions.

Des membres ayant vécu l'expérience d'une restauration ainsi que des professionnels bénévoles spécialistes du bâti ancien (artisans, architectes...) répondent à toutes les questions : isolation naturelle (chaux-chanvre, paille, terre-paille, laine de bois, ouate de cellulose...), problèmes structurels (sablère basse, charpente...), humidité (salpêtre, mэрule, écoulement d'eau, dénivellation, capillarité...), couverture *Biberschwanz*, enduits (terre, chaux, pigments naturels...), torchis...

Il est vivement recommandé de venir avec vos plans ou simplement des photos afin d'avoir une bonne vision de la situation, que ce soit sur support papier ou clef USB; un écran de projection permet à chacun de visualiser correctement et de commenter.

Le tout dans une ambiance conviviale, qui se termine si on le souhaite par un dîner commun.

L'occasion de partager son expérience, d'écouter celle des autres ainsi que les précieux conseils de professionnels spécialisés dans le patrimoine vernaculaire.

De plus en plus de jeunes (et moins jeunes !) y participent, portés par la dynamique de l'association, l'intérêt toujours grandissant pour le bâti ancien, et enthousiasmés par tous les avantages que comporte une restauration de qualité.

Vous repartirez alors convaincus qu'il vaut toujours mieux restaurer nos maisons plusieurs fois centenaires qu'en faire construire une moderne low-cost et surtout... vous partirez du bon pied pour restaurer la vôtre, avec une vision globale et cohérente assurant pérennité à votre demeure.

Alors ne manquez pas le prochain !

Entrée libre : aucune inscription requise.

Nos dates sont affichées dans l'agenda de notre site internet [www.asma.fr](http://www.asma.fr)



# Stages & formations

Jean-Christophe Brua

**S**uite au stage de torchis réalisé en 2014, l'ASMA a proposé à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2015, un stage sur le thème des enduits à la chaux. La formation animée par Philippe Tourtebatte s'est déroulée le samedi 20 juin au Moulin « Langmatt » à Schoenbourg (67). Après une présentation théorique, la douzaine de stagiaires a pu tester la mise en oeuvre de quelques m<sup>2</sup> d'enduits sur une façade de grange en moellons de grès, dans une ambiance très conviviale.

Par ailleurs, les 12 et 13 janvier dernier, l'ASMA a été à l'origine d'une formation pour les conseillers des Points Info Energie animée par Luc Van Nieuwenhuyze (MPF).

Face au succès de ces formations et aux nombreuses demandes, l'ASMA propose trois nouveaux stages au printemps-été 2016.



## PROGRAMME DES FORMATIONS ASMA PRINTEMPS-ÉTÉ 2016

- **samedi 21 mai : Les peintures naturelles**

Lieu : Usine à chaux Boehm à Dahlenheim (67),

Formateur : Philippe TOURTEBATTE

Dossier papier remis à chaque participant.

- **samedi 18 juin : Enduits extérieurs à la chaux**

Lieu : s'Wacht (ancien corps de garde, souscription Fondation du Patrimoine) appartenant à la commune de Dossenheim sur Zinsel (67)

Formateur : Philippe TOURTEBATTE

Dossier papier remis à chaque participant.

- **samedi 09 juillet : Torchis**

Lieu : Cabane de vigne sur le Rangen à Thann (68) appartenant à M. SCHEBELEN.

Formateur : Philippe LIRSCHER (Fleur de chaux)



RDV à 8h45, démarrage de la formation à 9h, fin à env. 17h

Tarif : 50€ pour les adhérents, 70€ pour les non-adhérents

Renseignements et inscriptions : [contact@asma.fr](mailto:contact@asma.fr)

## Qui sommes-nous?

Créée en 1972, l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne regroupe aujourd'hui près de 500 adhérents. Depuis l'an dernier, elle est officiellement le relais alsacien de Maisons Paysannes de France. Fédérant des architectes, artisans, historiens, collectivités locales, particuliers restaurant des demeures anciennes et amoureux du bâti traditionnel, l'ASMA a pour objectifs :

### INFORMER

L'Association cherche à sensibiliser le grand public à la richesse de notre patrimoine bâti local, qui ne se limite pas aux seules maisons à colombages, mais comprend aussi fermes vosgiennes, maisons d'Alsace bossue, etc. Elle propose via son site internet asma.fr de nombreuses informations, fiches techniques, exemples de restauration. Sa page Facebook (qui compte aujourd'hui plus de 3000 « fans ») est un autre outil qui permet une communication moins « institutionnelle », plus réactive, permettant de toucher un large public.

Par ailleurs, l'Association édite chaque année son bulletin de liaison « S'Blättel » ainsi que des « Blättle » (newsletters électroniques) plus fréquents à destination de ses membres et sympathisants.

Sur la problématique singulière des maisons en danger et de la loi sur la transition énergétique (isolation par l'extérieur notamment), l'ASMA est régulièrement sollicitée par les médias (TV, radio, presse locale et magazines spécialisés).

### CONSEILLER

Les *Stammtisch* organisés chaque mois à Strasbourg, mais aussi régulièrement dans le Haut-Rhin, permettent aux particuliers ayant des questions liées à la restauration de leur bien d'obtenir des conseils de la part de nos architectes, artisans et membres ayant effectué des travaux avant eux.

L'ASMA est également présente sur divers salons, foires et fêtes locales en proposant sur son stand un vaste choix de documents, ouvrages, etc.

Elle organise également des stages (torchis, enduits à la chaux, isolation chaux-chanvre), visites, ainsi que des conférences qui permettent au public de découvrir des gestes, savoir-faire et connaissances utiles à un projet de restauration.

### AGIR

Plusieurs centaines de maisons traditionnelles et granges disparaissent chaque année en Alsace. Ce constat alarmant a motivé l'ASMA à créer une commission « Sentinelles ». Ce sont ainsi des dizaines de personnes qui alertent l'association sur les « maisons en danger » (permis de démolir, etc.).

Dans le but de conserver ce patrimoine bâti multiséculaire in situ (et non dans un écomusée), l'ASMA est ainsi régulièrement amenée à rencontrer propriétaires, mairies et associations afin de les sensibiliser à la conservation de nos belles maisons. Dans les cas les plus graves, nous pouvons aller jusqu'à ester en justice afin de faire annuler un permis de démolir.

A l'heure où l'on parle beaucoup de maisons écologiques, il est important de faire passer le message que ces maisons anciennes sont écologiques et durables par nature.

Vous souhaitez en savoir plus ? Nous aider ? Vous investir au sein de l'un de nos groupes de travail ? N'hésitez plus ! Contactez-nous !

### ADHÉSIONS À L'ASMA

#### Cotisations 2016

Jeune (<30 ans)	15 €
Jeune couple (<30 ans)	20 €
Une personne	30 €
Un couple	40 €
Une personne morale	100 €

Possibilité de s'abonner à la revue *Maisons paysannes de France* (4 numéros par an) pour 22 € en sus.

Formulaire d'adhésion à télécharger sur notre site : [www.asma.fr](http://www.asma.fr)

**ASMA**  
**BP 90032**  
**67270 HOCHFELDEN**



